

*Projet présenté par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Pablo Garcia, Alain Etienne, Laurence Fehlmann Rielle, Alberto Velasco, Lydia Schneider Hausser, Claude Jeanneret, Sandra Borgeaud, Michel Forni, Michèle Künzler, Véronique Pürro, Anne Emery-Torracinta et Régis de Battista*

*Date de dépôt : 21 septembre 2009*

## **Proposition de motion**

### **pour la prévention de la violence des jeunes et le soutien à l'association Face-à-Face**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la prévention de la violence juvénile et la lutte contre la récidive comme des impératifs pour l'avenir de ces jeunes et la sécurité publique ;
- que la violence des jeunes appelle des réponses adaptées à la fragilité des auteurs de violence et une approche comportementale des troubles de ces jeunes en rupture ;
- le travail de l'association Face-à-Face, créée en 2001, et reconnue d'utilité publique depuis 2008, son programme Face-à-Face ADOS et ses modules de prise en charge des jeunes auteurs de violence confiés par le Tribunal des mineurs et le Tribunal de la jeunesse.
- la collaboration de Face-à-Face avec les institutions publiques du canton de Genève (Tribunal des mineurs, Tribunal de la jeunesse, le SPMI, institution post-carcérale, les foyers, la FASe) mais aussi avec des parents qui envoient leurs enfants suivre ces modules ;
- la prise en charge de 33 jeunes depuis novembre 2008 par l'association Face-à-Face et les résultats encourageants obtenus en termes de réinsertion et de reprise de la scolarité ;

- la difficile situation financière de l'association malgré des partenariats avec des fondations privées (dont la participation financière future dépend d'une implication financière de l'Etat),

invite le Conseil d'Etat

- à soutenir les activités de l'association Face-à-Face et à garantir la pérennité d'un véritable partenariat public-privé afin de financer ses activités d'utilité publique ;
- à examiner les possibilités de signer un contrat de prestations avec l'association Face-à-Face.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En mai 2009, le Conseil fédéral publiait son rapport sur la violence des jeunes en Suisse<sup>1</sup> offrant un état des lieux de la délinquance juvénile dans notre pays mais surtout esquissant des mesures et des recommandations afin d'y répondre. Parmi les mesures avancées plusieurs se situent au niveau de l'espace public et social des jeunes en rupture, que ce soit vis-à-vis d'un environnement socio-économique dégradé et/ou de rapports avec les autorités parentales et publiques.

Reconnaissant l'importance de cet « espace social », le rapport souligne que *« les relations avec les pairs ne comportent évidemment pas que des risques mais constituent également d'importantes ressources pour la prévention de la violence. Trouver sa place dans l'espace social et y construire des relations sont essentiels pour le développement de l'enfant. Les exigences de protection et d'ordre public [...] ne doivent pas entraver ce développement, mais être complétées par des mesures encourageant les activités de jeunesse et la prise de responsabilité dans l'espace social »*<sup>2</sup>.

Parmi ces mesures encourageant la prise de responsabilité du jeune auteur de violence, on trouve les programmes de gestion de conflits et des émotions. La pertinence des activités de l'association Face-à-Face trouve ici toute son ampleur. En effet, les modules du programme Face-à-Face ADOS permettent de développer l'empathie, la capacité de lien des jeunes et de faire cesser la transmission de la violence vis-à-vis des pairs.

Mis en place et conduits par une équipe composée des thérapeutes, d'animateurs, et des médecins psychiatres, les trois modules du programme (descriptifs des modules en annexe) se concentrent sur des thèmes comme la compréhension et la verbalisation des émotions, le contrôle de soi, le développement d'une communication constructive, les relations dominants-dominés (facteur central du phénomène des bandes), etc.

Il est intéressant de voir que les concepts de respect de l'autorité et de la hiérarchie s'inscrivent dans ce programme par des activités pratiques et

---

<sup>1</sup> *Les jeunes et la violence – Pour une prévention efficace dans la famille, l'école, l'espace social et les médias*, 20 mai 2009.

<http://www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/15744.pdf>

<sup>2</sup> *Ibid* : Enjeux, risques et ressources dans l'espace social / espace public (pp. 49-56).

pédagogiques in situ avec la collaboration du corps des gardes-frontière suisses, la police genevoise ou encore les pratiquants d'arts martiaux (visite d'un dojo).

Depuis novembre 2008, 33 jeunes ont pu bénéficier de l'aide de l'association Face-à-Face. La plupart d'entre eux ont été dirigés vers l'association par les Tribunaux des mineurs et de la jeunesse. Ils ont suivi ces modules sur la base du volontariat et d'un accord contractuel. L'association participe ainsi à la réinsertion de jeunes souvent déscolarisés et à la prévention de la récidive qui demeure le véritable danger de la violence des jeunes.

En effet, il y a aujourd'hui 500 cas de jeunes multirécidivistes en Suisse<sup>3</sup> mettant en lumière le faible nombre des délinquants juvéniles mais agissant comme un prisme grossissant sur le sentiment d'insécurité de la population.

L'association Face-à-Face, reconnue d'utilité publique depuis novembre 2008, apporte une alternative viable à une politique du tout-répressif et a obtenu le soutien de fondations privées pour l'excellence de son travail. Il convient désormais que les autorités publiques de la République et canton de Genève reconnaissent ses activités et participent à leur pérennité financière.

A la lumière de ces explications, les signataires de la présente motion vous remercient par avance, Mesdames et Messieurs les députés, de la suite favorable que vous lui donnerez.

---

<sup>3</sup> *Résultats de l'enquête effectuée auprès des cantons concernant les jeunes multirécidivistes*, rapport du Département fédéral de justice et police, juillet 2009.  
[http://www.ejpd.admin.ch/etc/medialib/data/pressemitteilung/2009/2009-07-02.Par.0002.File.tmp/Kantonsumfrage\\_Jugendliche\\_fr.pdf](http://www.ejpd.admin.ch/etc/medialib/data/pressemitteilung/2009/2009-07-02.Par.0002.File.tmp/Kantonsumfrage_Jugendliche_fr.pdf).

## Programme « FACE À FACE ADOS » :

Le programme « *Face à Face Ados* » devait débiter au 1<sup>er</sup> septembre, mais la proximité des vacances estivales et les décalages administratifs qui y sont liés n'ont pas permis de réunir un groupe suffisant.

C'est donc en novembre 2008 que le premier programme a été lancé avec sept jeunes inscrits, dont trois envoyés par le Tribunal des Mineurs et quatre par le réseau.

Seuls trois se sont présentés au module 1, dont une participante que l'on a dû refuser car elle n'est venue que le deuxième jour - *elle participera à la session suivante*. Cela illustre le comportement aléatoire de ces jeunes qui agissent dans l'immédiateté et ne se soumettent pas facilement à une injonction du Tribunal.

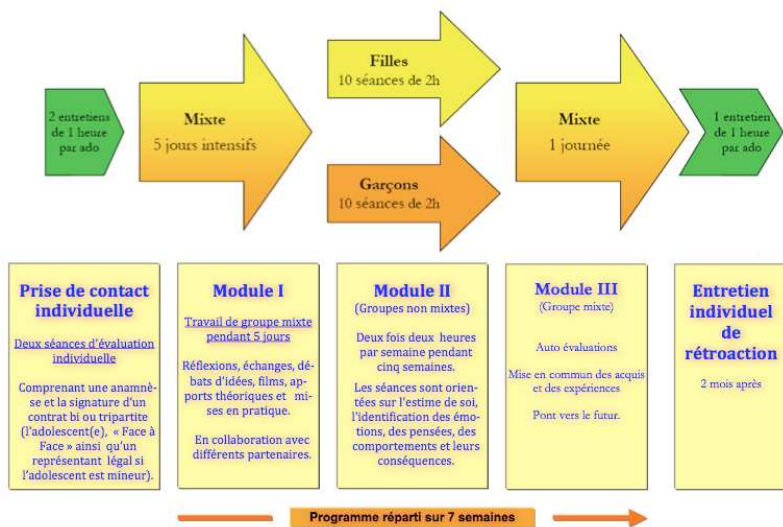


Maman

En conséquence de la diminution des effectifs, nous avons remanié le programme en concentrant le module 1 sur trois jours en lieu des cinq prévus, et le module 2 sur quatre semaines au lieu de cinq.

En finalité, les jeunes ont suivi avec succès le programme. Ils ont particulièrement apprécié le module 1 pour lequel ils se sont très fortement mobilisés.

## Session « Face à Face ADOS »



Autour du lancement du programme « *Face à Face Ados* » différents événements sont déroulés.

Le 27 août 2008 une première conférence de presse est organisée par les Gardes-frontières avec qui nous avons trouvé un partenariat. Ils offrent une journée complète aux jeunes durant laquelle ils travaillent sur les différentes formes de violence, notamment au travers de jeux de rôles.

Cette information a bénéficié d'un bon écho médiatique dans la presse écrite (4 journaux) et télévisuelle (Léman Bleu).

Dans une première étape les Gardes-frontières font une démonstration de leurs méthodes pour arrêter la violence. Dans la seconde étape les jeunes endossent l'habit des Gardes-frontières et c'est à eux d'arrêter la violence.

Il y a des choix dans la gradation de la violence : verbale, physique, avec une arme blanche, etc.

Ce qui a marqué les jeunes, c'est d'une part l'acquisition d'une capacité à maîtriser une situation de violence et, d'autre part, une expérience positive dans la confrontation avec l'autorité. Un repas commun a été offert par le Gardes-frontière. Les participants ont également reçu un certificat attestant de leur participation à une action conjointe des Gardes-frontières de la Confédération Helvétique et de l'Association *Face à Face*.

Le 30 octobre 2008, l'Association a organisé une nouvelle conférence de presse lancement effectif du programme « **Face à Face Ados** » et, en même temps, pour inaugurer ses nouveaux locaux du 16 Rue Voltaire.

À l'issue de l'évènement, un repas a été offert par Madame Houria LAGHZOUN et le restaurant « LA MAMOUNIA » que nous remercions chaleureusement. Plus de 40 personnes étaient présentes

Cette deuxième conférence a bénéficié de la couverture de nombreux médias (Radio-Cité, Radio-Lac, TV Léman Bleu, One FM, 20 minutes, Le Matin Bleu, Nouvelles, Le Courrier, L'Echo Magazine, Profil Femme)

## Réseaux et collaborations

Nous avons présenté notre nouveau programme à quelques institutions clés du réseau, telles que

Le Service Médico-Pédagogique

Le Service Santé Jeunesse

Le Service de la Protection des Mineurs

Les Service de Pédiatrie

L'Unité Jeunes des HUG

Les Conseillers sociaux du Canton

Les Services concernés du Tuteur Général

Les Juges du Tribunal de la Jeunesse

La Commission sur la violence domestique qui réunit les acteurs principaux du réseau

Les Foyers (la Servette, le Toucan, la Calanque, etc.)

L'Hospice Général

Le Cycle d'Orientation de Cayla,

Les Établissements du Post-Obligatoire (Claparède, Voltaire, Carouge/Pinchat)

Les Directions concernées du Département de la Solidarité et de l'Emploi (DSE)

La Commission sociale de la Commune d'Anières

La Responsable de la Conférence Romande sur la Violence

Le Bureau Fédéral de l'Égalité